

Consultation de recherche

septembre 2001

Activités d'experts et coopérations interprofessionnelles

Remise des projets :
mardi 2 avril 2002

puca

Plan Urbanisme Construction Architecture

Atelier Qualité Urbaine
et Architecturale

Plan Urbanisme Construction Architecture

Consultation de recherche

Activités d'experts et coopérations
interprofessionnelles dans le cadr e
des productions urbaines
et architecturales

décembre 2001

Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Plan Urbanisme Construction Architecture
Grande Arche de la Défense – Paroi Nord – 92055 La Défense Cedex

Sommaire

5 PRÉAMBULE

► LES THÈMES PRIORITAIRES DE LA CONSULTATION

7 Les acteurs professionnels : profils, modes d'exercice, dynamiques collectives

8 Coopération interprofessionnelle et dispositifs partenariaux

► LA CONSULTATION DE RECHERCHE

9 Introduction

10 État des lieux : le renouvellement des contextes d'action

10 • Transformations sociétales et experts de l'espace bâti et aménagé

10 • Productions architecturales et urbaines : recomposition des dispositifs

10 *Les clients : incertitudes et maîtrise des risques*

10 *Le développement des partenariats et des dispositifs de coordination et de médiation*

11 *La fragmentation des missions et la complexité accrue des fonctions*

11 *Le brouillage des frontières entre clients et experts indépendants*

11 • Une refonte des espaces professionnels : compétences et légitimités

11 • Le développement des partenariats et l'importance des coordinations et médiations

12 Axes d'investigation : experts et dispositifs de coopération

12 • Les experts : profils, modes d'exercice, dynamiques collectives

12 *Statuts professionnels et stratégies collectives*

13 *Socio-graphies de groupes professionnels*

14 • Coopération et dispositifs partenariaux

14 *Les bases de la coopération*

14 *Formes pratiques de la coopération et management*

15 *Développements technologiques et processus coopératifs*

15 • Sens et légitimités de l'action et de l'expertise

16 Suggestions méthodologiques

16 • Études de cas ou de situations : projets et segments de marché

16 • Contextualiser et monter en généralité

16 • Dynamiques relationnelles et objets ou espaces réalisés

► MODALITÉS PRATIQUES DE LA CONSULTATION

19 • Composition et démarches attendues des équipes de recherche

19 • Sélection des recherches

19 • Pilotage du programme de recherche

20 • Planning et modalités des réponses

20 • Etablissement des réponses

- 21 Bibliographie indicative
- 21 Professions et professionnels
- 21 Systèmes de production
- 22 Architectes
- 22 Ingénierie
- 23 Europe

► ANNEXE : HISTORIQUE ET ACTIVITÉS DU RÉSEAU RAMAU

- 25 Présentation du réseau RAMAU
- 25 Origine et structure du réseau
- 26 Fondation et élargissement du réseau
- 27 Élaboration d'un programme collectif d'actions de recherches
- 27 Programmation de recherches
- 28 Capitalisation et diffusion
- 29 Organisation du réseau

Activités d'experts et coopérations interprofessionnelles

La consultation de recherche "Activités d'experts et coopérations interprofessionnelles..." propose comme champ d'exploration et de recherche "l'entre deux" de la relation d'expertise entre les maîtres d'ouvrage et les spécialistes, experts en tous genres, que sont "les maîtres d'œuvre" ou "les intervenants de l'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage)" (architectes, ingénieries, programmistes, spécialistes des sciences sociales et juridiques, gestionnaires, spécialistes de la communication, urbanistes, paysagistes) etc., etc., etc.

La présente consultation s'intéresse donc à l'analyse des dispositifs de coopération existant entre les spécialistes qui interviennent auprès des maîtres d'ouvrage. Ces dispositifs de travail sont polymorphes, changeants et se déroulent à différents moments de la réalisation des projets architecturaux et urbains. Les relations socio-techniques qui se mettent en place à l'occasion de leur genèse ont déjà commencé à être étudiées notamment par le PUCA¹. La présente consultation élaborée par le secrétariat scientifique du réseau RAMAU² pour le compte du PUCA propose de poursuivre l'investigation de ce champ de recherche complexe.

C'est la raison pour laquelle le Plan Urbanisme Construction Architecture à partir des réflexions de RAMAU propose à l'ensemble des chercheurs et des équipes de recherche intéressées, qu'elles appartiennent ou non au réseau RAMAU (cf. le paragraphe "Sélection des projets de recherche"), de se centrer particulièrement sur l'étude des dispositifs d'expertises interdisciplinaires (l'interprofessionnalité) activés à propos de la programmation, la conception, la réalisation de bâtiments ou d'aménagements urbains du plus simple au plus complexe.

Ces dispositifs de coopération variés mobilisent en gros les mêmes catégories de spécialistes et des modes d'expertises relativement proches. Ce constat justifie, à propos de la construction ou de l'aménagement de l'espace, que l'on ne fasse pas de distinction tranchée entre "maîtrise d'ouvrage de bâtiment" et "maîtrise d'ouvrage urbaine" pour ce qui concerne l'activation de ces dispositifs socio-techniques.

En effet, on considère (entre autres) que l'étude des logiques traversant ces dispositifs portant sur des espaces d'échelles variables constituent un révélateur privilégié notamment des relations du politique à la production et à la gestion de l'espace urbain, donc à la genèse de la ville.

*Michel Bonnet
Responsable de la consultation de recherche au PUCA*

1. "La commande... de l'architecture à la ville", ouvrage collectif sous la direction de Michel Bonnet, Viviane Claude, Michel Rubinstein. Collection "Recherches" (PUCA, novembre 2001), Tome 1 et 2.

2. Réseau Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme, voir en annexe la présentation des activités de RAMAU.

Thèmes prioritaires de la consultation

Bien qu'il soit porteur d'une image de traditionalisme, le secteur de la production du cadre bâti est sujet, comme l'ensemble de l'activité économique, à des mouvements qui questionnent fondamentalement ses modes d'organisation : on peut penser, entre autres, à l'exigence accrue de réactivité, aux dynamiques d'externalisation de certaines fonctions, au mode de production par projet, ou encore à la prise en compte des nouvelles technologies de l'information.

Trois facteurs sont déterminants dans les processus actuellement observables :

- tout d'abord, et au fur et à mesure que les fonctions se complexifient, les frontières professionnelles se déplacent, les marchés se redistribuent et les missions se fragmentent.
- de ce fait, les tâches de coordination, les dispositifs de coopération prennent de l'importance, au sein de la maîtrise d'œuvre mais aussi à l'interface maîtrise d'œuvre/maitrise d'ouvrage.
- la relation de service traditionnelle entre client et prestataires est remise en cause : les maîtres d'ouvrage réagissent à l'augmentation de l'incertitude environnant leur action en enrichissant leur expertise propre ou en recourant à des consultants externes, faisant par là émerger des nouveaux profils professionnels.

Cette évolution fragilise l'ensemble des classifications et des référentiels conventionnels en matière d'expertise et d'activité et appelle à une recomposition des savoirs, des savoir-faire et des dispositifs d'action. Tout ceci conduit à une remise en cause de la légitimité individuelle et collective des acteurs de ces milieux professionnels et donc, de la part de ces derniers, à des stratégies de labellisation et/ou de qualification qui devraient se déployer au cours des années à venir, dans un contexte d'ouverture accrue des frontières européennes.

Sur le thème des experts et des dispositifs de coopération interprofessionnelle, qui nous intéresse ici, les

connaissances et analyses dont on dispose, et qui pour une large part sont issues de programmes de recherche récents, peuvent être classées en deux grandes catégories :

- une entrée privilégiée les acteurs professionnels : individus, groupes professionnels, organisations professionnelles,
- l'autre s'attache davantage aux modes opératoires et aux relations interprofessionnelles auxquelles ils donnent lieu.

Les propositions soumises à cette consultation pourront relever de l'une ou l'autre mais une priorité sera accordée aux approches inter-professionnelles dans la mesure où il apparaît que les enjeux actuels relèvent moins des compétences prises isolément que de leur mode d'articulation, de leur enchaînement et de leur relation à la décision économique et politique.

En outre, un intérêt particulier sera accordé aux approches trans-nationales, notamment à l'échelle européenne, visant à mettre en lumière tant les convergences que les spécificités françaises des processus étudiés.

LES ACTEURS PROFESSIONNELS : PROFILS, MODES D'EXERCICE, DYNAMIQUES COLLECTIVES

Le champ de la production de l'espace bâti ou aménagé rassemble des groupes professionnels aux statuts divers : autour des professions réglementées, qui bénéficient d'un certain degré de protection mais sont toutefois traversées de nombreux conflits internes, gravitent de nouveaux métiers, de nouveaux profils plus ou moins engagés dans des stratégies de reconnaissance collective.

- De quel ordre sont ces stratégies (labellisation ? qualification ? certification ?) et quels rapports entretiennent-

elles avec les pouvoirs publics ? Sur quelles formes de lobbying s'appuient-elles, quelle audience ont-elles auprès des praticiens, auprès des clients ? Quelles répercussions ont-elles sur la structuration du milieu et l'organisation du travail ?

– Quel impact ont, sur ces milieux professionnels plus ou moins cristallisés, l'ouverture des marchés et les dispositions réglementaires résultant de l'unification européenne ?

Les milieux professionnels français en matière de production de l'espace bâti ou aménagé sont caractérisés par leur éclatement en de multiples structures de petite taille : à quel modèle de l'entreprise ces structures se réfèrent-elles et de quelle culture gestionnaire sont-elles porteuses ? Quelle place laissent-elles à l'innovation ? Quelle importance accordent-elles à la "signature" individuelle ?

Le secteur de la maîtrise d'œuvre voit son domaine d'action se diversifier : quels sont les transferts de compétences actuellement à l'œuvre entre maîtrise d'œuvre externe et maîtrise d'œuvre intégrée dans les structures publiques ou privées de maîtrise d'ouvrage, entre missions de conseil en amont, missions de conception, missions de gestion voire d'exploitation ?

Plusieurs fonctions, plusieurs groupes professionnels, sur lesquels les connaissances sont plus rares (métiers de l'urbanisme et de la ville, fonctions de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, expertises de l'interface) pourraient faire prioritairement l'objet d'investigations approfondies. Comment leur contenu et les frontières des missions qu'ils revendiquent se définissent-ils ? Comment les savoirs et les savoir-faire qui les fondent s'élaborent-ils, se diffusent-ils et se légitiment-ils ? Dans quelles contiguités (pour quels clients, avec quels partenaires en concurrence avec quels professionnels) prennent-ils place ?

COOPÉRATION INTERPROFESSIONNELLE ET DISPOSITIFS PARTENARIAUX

Les dispositifs de la coopération interprofessionnelle telle qu'elle agit au sein des milieux professionnels qui nous occupent ici sont multiformes et, dans une large mesure, peu connus tant des praticiens que des chercheurs. Nous proposons trois angles d'approche dans cette matière :

– *les cadres structurels de la coopération.*

Quelle portée ont les cadres réglementaires (missions, contrats, responsabilités, ...) sur les modalités de la coopération ? Comment les concurrences économiques viennent-elles se combiner aux nécessités de la coopération selon les types de marché (privés, publics) ou selon l'importance et la nature du produit (logement, industriel-tertiaire, équipement, infrastructure, ...) ? Comment interviennent sur les modalités de la coopération les référents culturels sous forme d'images, de positions relatives, d'horizons d'attente ?

– *une typologie des dispositifs de coopération*

De l'intégration fonctionnelle à la coopération ponctuelle d'entreprises co-contractantes en passant par la chaîne de sous-traitance, ou encore par des formes hybrides de ces diverses figures, les dispositifs de coopération sont multiples. Il est intéressant de les identifier, d'en analyser le fonctionnement et de s'interroger par exemple, à leur propos, sur leur pérennité ou encore sur les modalités d'articulation des compétences et des responsabilités individuelles qui y ont cours.

– *l'impact des nouvelles technologies de communication sur les coopérations.*

Comment ces technologies décalent-elles les enjeux de la coopération et le contenu-même des tâches partagées ? Quelles formes de savoir sollicitent-elles, quelles formes de pouvoir génèrent-elles ?

La consultation de recherche

► INTRODUCTION

Le réseau RAMAU vise à développer la recherche et l'information sur les activités et métiers de la conception des productions architecturales et urbaines. Il regroupe des institutions, des chercheurs et des professionnels dont l'objet est d'analyser les activités et métiers de la conception des productions architecturales et urbaines. Il privilégie la compréhension des processus conduisant à la réalisation de constructions ou d'espaces aménagés et étudie les positions et rôles des acteurs qui y prennent part.

Cette consultation de recherche doit contribuer à analyser les transformations actuelles des activités de conception (architecturale, urbaine, technique, programmatique, managériale) impliquées dans le champ de l'aménagement, de l'architecture et de l'urbanisme. Ces activités sont menées par des experts couvrant toutes les séquences de production d'un espace : des conseils initiés dans le cadre de la planification (urbanisme) et de l'aide à la décision (conseils de toutes natures) en passant par sa conception architecturale et technique et pouvant aller jusqu'à sa gestion. Il convient d'appréhender la diversité des marchés concernés : bâtiment dans ses multiples formes, infrastructure, espaces publics urbains ou paysagers.

Face à un environnement en mouvement, il importe de suivre les acteurs et formes d'organisation de ces activités. Parmi les acteurs concernés, le rôle des professionnels et des experts revêt une importance cruciale dans le façonnage des villes, des bâtiments, des espaces construits ou aménagés. Ces milieux³ professionnels sont amenés à se saisir des tendances à l'œuvre dans

nos sociétés pour proposer des réponses spatiales et constructives qui les traduisent et les modèlent dans le même temps. Leur rôle dans le jeu décisionnel comme leur influence sur les résultats de l'action rend nécessaire l'étude de leurs compétences, de leur identité et de leur statut ainsi que celle de leurs modes d'action et de leurs relations aux autres acteurs. Cette consultation contribuera également à la connaissance des modes d'action des experts dans nos sociétés contemporaines.

Une autre particularité des travaux engagés dans le cadre du réseau RAMAU est une mise en perspective européenne. Tous les pays de l'Europe de l'Ouest sont confrontés à des problématiques proches voire identiques aux nôtres : adaptation aux évolutions des marchés ; réorientation de l'offre des prestations techniques pour y faire face (et donc remise en cause des formations) ; gestion des effets des directives européennes sur l'organisation des pratiques professionnelles. Pourtant, chaque pays a produit historiquement et culturellement des modalités originales d'exercice des activités qui nous intéressent. L'analyse des convergences et des singularités nationales est alors essentielle pour tracer les évolutions contrastées d'un milieu professionnel.

Une première partie aborde le renouvellement des contextes d'action qui conditionnent en partie le rôle des acteurs étudiés et les dispositifs dans lesquels ils sont impliqués. La deuxième trace les principaux axes d'investigations, objets de cette consultation de recherche. La troisième présente quelques orientations méthodologiques.

3. Le terme de "milieu" est volontairement employé ici pour laisser davantage de marge à la définition des mouvements actuels. Il traduit deux caractéristiques fondamentales : l'historicité de l'intervention de professionnels qui se sont positionnés dans un secteur d'activité (celui de la conception et de la production spatiale et constructive pour être rapide) à partir de ce qu'on appelle en France les professions de la maîtrise d'œuvre ; la multiplicité de ces formes d'interventions portées par des disciplines et des acteurs différenciés.

► ET AT DES LIEUX : LE RENOUVELLEMENT DES CONTEXTES D'ACTION

Transformations sociétales et experts de l'espace bâti et aménagé

En évoquant quelques grands thèmes de réflexion qui concernent tous les secteurs d'activités et systèmes d'expertise, on remarquera leur corrélation avec ce qui se passe en matière de production architecturale et urbaine. Si le secteur de la production du cadre bâti a été longtemps jugé perpétuer les vestiges et les résurgences de systèmes anciens (corporations, petites entreprises, relations paternalistes au travail, relations professionnelles faiblement structurées), les mouvements qui le traversent actuellement sont similaires à ceux que l'on constate pour d'autres secteurs.

Alors que l'activité économique a longtemps été fondée sur un paradigme de stabilité et de prévisibilité, elle s'inscrit aujourd'hui de plus en plus profondément dans la mobilité et la réactivité. Les entreprises se représentaient comme assez largement autodéterminées ; elles ont appris qu'elles sont de plus en plus interdépendantes avec l'extérieur, qu'il s'agisse du marché, des actionnaires, des consommateurs, de l'environnement, voire du public. Elles se sont aussi confrontées à un mode de travail par projet. Travailler sous cette forme suppose ou induit des dispositions cognitives ou des compétences à agir dans des environnements incertains, à réagir progressivement en temps réel, sous la contrainte des aléas et de l'urgence, et à concevoir des adaptations stratégiques. Cela suppose aussi une plus forte exigence d'implication, d'initiative et de responsabilisation des individus et des organisations qui y prennent part.

Dans le même temps, une tendance lourde conduit les entreprises à se dégager des activités qui ne sont pas au cœur de ce qu'elles identifient comme leur(s) métier(s). L'externalisation (l'expulsion hors de l'entreprise d'activités) et l'*outsourcing* (le recours à des ressources extérieures) sont devenus des formes quasi imposées du management. De nouveaux rapports de travail, centrés sur la mise en relation permanente et sur diverses formes de partenariat (sous-traitance, co-développement) se mettent en place. En partie c'est l'économie de la confiance qui sécurise, stabilise le rapport marchand et les relations entre partenaires. Cela ne supprime pas les rapports hiérarchiques et la question de l'autorité, cela met en évidence l'importance des relations personnelles et des modes de coopération.

Ces transformations sont soutenues par le développement des systèmes techniques aux performances et aux potentialités sans cesse croissantes. Les techniques de l'information et de la communication interviennent sur les rapports sociaux, le travail et son organisation. Des métiers apparaissent, d'autres connaissent de profondes mutations, d'autres encore disparaissent.

A l'issue de ce bref rappel, insistons sur ce qui est commun à l'ensemble des systèmes de production actuels : ils imposent des adaptations aux fluctuations permanentes de l'activité, ce qui fragilise et accélère l'obsolescence des référentiels d'activités, des classifications conventionnelles et la définition des expertises. Les enjeux dont il est aujourd'hui question sont nommés flexibilité plutôt que spécificité, compétence plutôt que qualification, négociation plutôt que relations hiérarchiques.

Productions architecturales et urbaines : recomposition des dispositifs

Les clients : incertitudes et maîtrise des risques

Les clients sont soumis à des incertitudes plus fortes concernant la conception de leurs produits immobiliers. Le traitement des questions environnementales, la flexibilité dans le temps des bâtiments ou des ouvrages, l'intégration de services, la résolution de l'équation technologie – usages, la réflexion sur la gestion et la maintenance, l'insertion urbaine ou paysagère, sont des aspects forts d'un renouvellement des produits immobiliers. La reconversion ou la réhabilitation favorisent voire impulsent ce renouvellement des problématiques.

Le développement des partenariats et des dispositifs de coordination et de médiation

Sur le registre des procédures, les dispositifs d'intervention multiplient les concertations et les transactions entre un nombre de plus en plus élevé d'opérateurs. Les prises de décision sont collectives et les chaînes d'action plus longues ; les projets se modifient régulièrement en fonction de l'avancée du travail des autres acteurs ; chacun confronte son savoir singulier à des savoirs plus globaux. La politique de renouvellement urbain engage des processus complexes d'intervention du point de vue des acteurs et des dimensions (foncières, économiques, sociales et spatiales) prises en compte. C'est aussi le cas pour les infrastructures de

4. Ces réflexions sont pour l'essentiel reprises dans les *Cahiers RAMAU N°1, Organisations et compétences de la conception et de la maîtrise d'ouvrage en Europe*, Éditions de La Villette, Juillet 2000, et dans les cahiers *RAMAU N°2, Interprofessionnalité et action collective dans les métiers de la conception urbaine et architecturale*, 2001.

transports et pour les projets industriels par rapport auxquels les collectivités publiques ont un droit de regard. C'est encore le cas de projets plus modestes qui s'insèrent dans des tissus urbains à fortes contraintes. Ceci conduit à instituer la négociation comme mode d'action dans les relations entre les partenaires. Ainsi on observe l'importance des dispositifs de coordination et le rôle stratégique du management de projet dans la gestion de la complexité.

La fragmentation des missions et la complexité accrue des fonctions

Si l'on considère les seules fonctions de conception et de mise au point constructive, les groupes professionnels qui interviennent actuellement sur ce terrain sont l'expression, à travers leur diversité, d'un fort niveau de découpage des tâches et des missions. Par exemple pour un programme simple de logement, au promoteur la définition du produit immobilier. Aux architectes, la conception du projet et sa traduction spatiale à plusieurs moments de la production, de l'esquisse à l'avant-projet détaillé. Aux ingénieurs et aux bureaux d'études, la technique et la mise au point de l'exécution. À l'économiste, le contrôle de l'économie du projet. On pourrait détailler encore davantage ces grandes tâches et les éclater en éléments de missions comme le fait la loi maîtrise d'ouvrage publique (concevoir l'ouvrage, de l'esquisse à l'exécution, faire réaliser l'ouvrage, superviser et coordonner les travaux...). On pourrait aussi appréhender cette complexité au travers des spécialités ou des disciplines mobilisées se multipliant au fil des réglementations et des exigences de projet : la sécurité, l'acoustique, l'environnement, l'énergie, la lumière. Cette fragmentation prend des formes différentes selon les types de production (commande publique/commande privée, logement/bâtiments tertiaires et industriels/infrastructures) ; effets contextuels dont il importe de tenir compte pour identifier de manière spécifique la dynamique entre activités d'experts et contextes ou marchés d'intervention.

Le brouillage des frontières entre clients et experts indépendants

La principale légitimité des experts de la conception réside dans l'individualisation de leurs relations avec leurs clients et dans la clarté de leur rôle de prestataire externe par rapport à ceux-ci. On a tenté, en France, dans le domaine de la commande publique notamment, de délimiter clairement ce qui relève du client (définition de l'investissement, de la programmation, du conseil) et ce qui doit être pris en charge par les professions de la maîtrise d'œuvre sur le plan de la conception architecturale, technique et constructive.

Mais cette césure est de moins en moins étanche et les rôles des uns et des autres se superposent de plus en plus souvent. Les mêmes acteurs professionnels peuvent se trouver en position de conseiller amont puis être missionnés comme concepteurs sur diverses prestations, ce que la réglementation française s'était efforcée d'éviter. Les clients mènent souvent au sein même de leurs structures une partie ou une réplique des missions qu'ils confient à leurs prestataires.

Une refonte des espaces professionnels : compétences et légitimités

Enfin, on a longtemps pensé que le secteur de la maîtrise d'œuvre se structurerait essentiellement sur la base d'un ajustement entre une fonction et une forme institutionnalisée du métier ou de la profession. La compétence attestée par un diplôme imposait l'autorité d'un métier sur un domaine d'activité. Or les frontières professionnelles se déplacent au gré de l'évolution des produits, des commandes, mais aussi des dynamiques propres aux groupes professionnels et ceci dans les deux grands champs d'intervention que sont l'urbanisme et le bâtiment. Tandis que s'opèrent des glissements de rôle entre clients et professionnels de la maîtrise d'œuvre, les différents groupes professionnels adoptent des stratégies de spécialisation et de diversification. Ces processus s'opèrent dans la recherche d'un équilibre, quelquefois contradictoire, entre la définition d'un cœur de métier et l'agrégation de spécialités techniques ou la gestion de nouvelles positions. De fait, les espaces professionnels traditionnels de professions intervenant dans le secteur sont remis en cause au prix d'adaptations des compétences ou de créations de nouveaux métiers.

Le développement des partenariats et l'importance des coordinations et médiations

La complexité des processus et la fragmentation des missions s'accompagnent de mouvements de recombinaison des activités. Ils peuvent être appréhendés à partir des multiples formes de partenariats ou d'intégration qui se nouent entre les acteurs, du côté des clients comme du côté des prestataires. Ceci conduit à instituer la négociation comme mode d'action dans les relations entre partenaires.

Parallèlement s'accroît le caractère stratégique des dispositifs de coordination et du management de projet pour gérer la complexité. Celui-ci comporte des enjeux en termes de performance mais aussi d'influence et de contrôle de portions ou de l'ensemble du processus de conception et de production.

► AXES D'INVESTIGATION : EXPERTS ET DISPOSITIFS DE COOPÉRATION

Plusieurs programmes de recherche⁵ ont permis de mieux cerner l'évolution des systèmes de production de l'espace bâti ou aménagé, les activités liées à la conception et à l'aide à la décision, les professions qui y contribuent.

À partir de ces travaux, on peut esquisser deux entrées possibles : l'une qui part d'une problématique d'acteur (individu, organisation, profession) ; l'autre qui s'attache aux mécanismes relationnels qui ajustent les multiples interventions des uns et des autres.

Il apparaît que les compétences ne suffisent pas mais que leur efficacité réside dans leur mode d'articulation, leur enchaînement et leur relation à la décision politique d'aménagement ou d'investissement. L'évolution des acteurs experts et l'organisation des dispositifs de production (décision et mise en œuvre) sont intimement liées mais les partenariats, les complémentarités, les modes de coordination requis pour gérer l'apport de cultures techniques et organisationnelles en partie concurrentes constituent les clés pour la compréhension des manières de produire de l'espace bâti ou aménagé et des modes de formalisation et de circulation des savoirs.

Les experts : profils, modes d'exercice, dynamiques collectives

Statuts professionnels et stratégies collectives

Le secteur de la production de l'espace aménagé et bâti est en partie structuré par la présence de professions fortement identifiées. Celles-ci renvoient à l'existence d'acteurs collectifs qui confèrent une légitimité aux personnes possédant une formation identique et exerçant des activités similaires. En France, une profession est d'autant plus forte qu'elle est réglementée (titre protégé). Dans d'autres pays, des professions autorégulées peuvent être très puissantes. De nombreux syndicats de métiers réunissent une ou plusieurs expertises sans avoir la protection, même partielle, que les architectes ont acquise en France (c'est par exemple le cas de l'ingénierie indépendante). D'autres groupes professionnels encore s'efforcent de définir la légitimité de leurs activités en créant leur propre label (urbanistes, assistants à maître d'ouvrage). Chaque profession ou

métier a élargi son champ d'action, en fonction des évolutions de la commande et des besoins, en créant des savoirs singuliers. On a vu ainsi se multiplier les trajectoires individuelles possibles dans le cadre de systèmes d'emplois et d'un marché du travail élargi et plus complexe.

Exerçant majoritairement sous le statut de prestataire indépendant, ces experts agissent souvent en de petites unités, chacune détenant une part des savoirs ou savoir-faire nécessaire à l'élaboration des projets. C'est le modèle de l'entreprise individuelle : que l'on propose une expertise de haut niveau ou des prestations issues de la délégation de charges, le créateur de l'entreprise est au cœur de la production. La recherche de performances s'est traduite par une rationalisation des méthodes de travail et de gestion tout en conservant le cadre de la petite entreprise. C'est alors une organisation entrepreneuriale qui se développe de manière autonome ou dans le giron de grands groupes (filiales, départements). Les grandes sociétés d'ingénierie pour l'essentiel représentent des stratégies de firme.

D'autres formes d'exercice se situent soit au sein de l'organisation du client, soit à l'autre bout de la chaîne dans des entreprises de construction ou chez des industriels de matériaux et de composants. Pour de nombreuses professions, cette diversification des modes d'exercice se traduit par une partition des rôles professionnels et par l'émergence de formes originales de production et de circulation des savoirs.

Il importe de mieux comprendre comment se rejouent aujourd'hui les partages et les relations entre ces experts issus souvent des mêmes formations, mais exerçant leur art pour le compte de différents opérateurs : des clients, des industriels, des promoteurs. Il faut poursuivre l'étude du rôle de professionnels dans ce que l'on appelle la maîtrise d'œuvre intégrée publique ou privée pour saisir la dynamique qui s'installe entre les expertises extérieures, privées, et les technostructures locales. En d'autres termes : quels sont les transferts de compétences actuellement à l'œuvre entre maîtrise d'œuvre externe et maîtrise d'œuvre intégrée dans les structures publiques ou privées de maîtrise d'ouvrage, entre missions de conseil en amont, missions de conception, missions de gestion voire d'exploitation ?

5. On pense en particulier au programme Euro-conception qui a donné lieu, entre autre, à l'ouvrage : *L'élaboration des projets urbains et architecturaux en Europe : Quels systèmes d'action ?* PUCA, quatre volumes, 1996-2000.

Le champ de la production de l'espace bâti ou aménagé rassemble des groupes professionnels aux statuts divers : autour des professions réglementées, qui bénéficient d'un certain degré de protection mais sont toutefois traversées de nombreux conflits internes, gravitent de nouveaux métiers, de nouveaux profils plus ou moins engagés dans des stratégies de reconnaissance collective.

– De quel ordre sont ces stratégies (labellisation? qualification? certification?) et quels rapports entretiennent-elles avec les pouvoirs publics? Sur quelles formes de lobbying s'appuient-elles, quelle audience ont-elles auprès des praticiens, auprès des clients? Quelles répercussions ont-elles sur la structuration du milieu et l'organisation du travail?

– Quel impact ont, sur ces milieux professionnels plus ou moins structurés, l'ouverture des marchés et les dispositions réglementaires résultant de l'unification européenne?

Les milieux professionnels français en matière de production de l'espace bâti ou aménagé sont caractérisés par leur éclatement en de multiples structures de petite taille : à quel modèle de l'entreprise ces structures se réfèrent-elles et de quelle culture gestionnaire sont-elles porteuses? Quelle place laissent-elles à l'innovation? Quelle importance accordent-elles à la "signature" individuelle?

Socio-graphies de groupes professionnels

Une approche catégorielle privilégiant les groupes professionnels moins connus ou nouveaux, donnerait une meilleure lecture de la place et de l'influence des experts dans les systèmes de production actuels. Cette sorte de socio-graphie pourrait faire un point sur la formation (comment les systèmes de formation intègrent une refonte de profils), l'identité professionnelle, les parcours des personnes (approches en termes de carrières et de biographies) et les structures spécifiques à un sous-ensemble professionnel. Cette assise objective aboutirait à la compréhension des mécanismes actuels d'évolution des compétences ou des registres d'action de ces professionnels. Nous suggérons de centrer cette approche sur trois groupes de professionnels porteurs d'enjeux déterminants : les professionnels de l'urbanisme et de la ville, les métiers de conseil et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, les métiers et expertises d'interface. Cette liste n'est pas exhaustive et il appartient aux auteurs des propositions d'identifier les catégories d'acteurs qui leur semble pertinent.

1. Les professionnels de l'urbanisme, de la ville

Les professionnels de la ville, de l'urbanisme et de la planification urbaine méritent une attention singulière. Les savoirs de ce domaine sont à la confluence de multiples disciplines (architecture, ingénierie, géographie, paysagisme, sciences politiques, disciplines de la gestion et de l'organisation, ...) et conditions d'exercices (exercice privé, fonction publique d'État ou des collectivités

locales, salariat au sein d'organismes parapublics). Experts publics ou privés, de la planification et du projet ajustent ou confrontent leurs compétences. On sait qu'au cours de cette dernière décennie, il y a eu une refonte des pratiques dans ce domaine : les collectivités territoriales sont devenues les pivots de leur action au détriment de l'État ; la ville en tant qu'objet d'investigation s'est profondément transformée. Nous distinguons ici les métiers du social (ou de l'économique, ou du politique) et du spatial trop souvent confondus dans les métiers de la ville. Les politiques urbaines les associent dans une vision globale de l'action publique, et la plupart des décisions économiques, politiques, sociologiques, ont une aire d'application territoriale, ou des incidences sur le territoire.

Pour ce type d'expertises (différentes de celles qui ont une forte dimension technique et spécialisée), on pourrait déterminer les contenus de savoirs en œuvre au travers de la catégorisation des problèmes, des réponses conceptuelles dans les projets et des instrumentations techniques utilisées. Est-ce la discipline d'origine ou la culture du milieu qui en détermine principalement le contenu? Comment interagissent les deux pour créer une culture et des savoirs partagés? Comment s'opèrent les transferts de savoirs entre institutions académiques (lieux d'apprentissage et de recherche) et secteurs opérationnels?

2. Le conseil et l'assistance à maîtrise d'ouvrage
Le développement de l'assistance et du conseil aux clients est aussi à regarder de plus près. C'est un secteur en pleine mutation où de nombreux métiers et disciplines cohabitent voire s'affrontent pour se rapprocher des besoins du client. Leur compétence se base fréquemment sur des savoirs hybrides issus d'une discipline originelle (architecture, ingénierie, sciences humaines, management, finances ...) et qui s'exerce dans un cadre particulier d'activités.

3. Les métiers et expertises de l'interface

Tous les métiers et les fonctions de l'interface et spécialistes de la médiation apparaissent comme des figures professionnelles originales dans un secteur qui jusqu'alors privilégiait la complémentarité d'expertise ou le rôle prépondérant de l'une d'entre elles. Ils prennent des formes différentes en fonction de leur discipline d'origine, de leurs moments d'intervention (amont au niveau des stratégies d'investissement, en cours de conception ou de réalisation), de leurs structures d'appartenance et au final de leur champ d'intervention. Cela concerne tout autant le passage de l'urbanisme de planification à l'urbanisme opérationnel que la gestion des interfaces dans les projets de construction plus ciblés. Ou encore au niveau d'organisations

émergent des profils professionnels singuliers chargés d'établir et de contrôler les liens entre acteurs.

Cette analyse des interfaces est déjà engagée, il est à poursuivre car la complexité des règles et des processus ne peut qu'encourager l'émergence de tels profils et leur adaptation à de multiples situations de production ou segments de marchés.

Plusieurs fonctions, plusieurs groupes professionnels, sur lesquels les connaissances sont plus rares (métiers de l'urbanisme et de la ville, fonctions de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, expertises de l'interface) pourraient faire prioritairement l'objet d'investigations approfondies. Comment leur contenu et les frontières des missions qu'ils revendiquent se définissent-ils ? Comment les savoirs et les savoir-faire qui les fondent s'élaborent-ils, se diffusent-ils et se légitiment-ils ? Dans quelles contiguités (pour quels clients, avec quels partenaires en concurrence avec quels professionnels) prennent-ils place ?

Coopération et dispositifs par tenariaux

L'une des caractéristiques fondamentales du secteur est de mettre en œuvre des dispositifs de coopération relativement complexes, dans le cadre de processus qui impliquent de gérer l'apport contradictoire et convergent de nombreux professionnels d'origine disciplinaire singulière.

Beaucoup d'analystes se sont ainsi intéressés aux processus et à la mise en relation entre acteurs dans des configurations complexes. L'intérêt déclaré pour les objets intermédiaires, les dispositifs de confiance et les conventions en œuvre dans tout dispositif relationnel, à la structuration des réseaux, au management, a mis l'accent sur la nécessité de mieux comprendre ces mécanismes de coopération. Des conceptualisations (forum hybride, coopération concurrentielle, interprofessionnalité, dispositifs, configurations) ont pu être évoquées.

Les bases de la coopération

Les formes de coopération ont dans ce secteur une base historique et culturelle dans le sens où se sont sédimentées progressivement des manières de faire qui constituent autant de repères entre les acteurs. Des accords locaux ou plus généraux interprofessionnels, des contrats et des conventions spécifient les configurations de la coopération en fonction des savoirs techniques, économiques ou sociaux particuliers, de l'histoire de la division du travail et des partages de marché.

Les accords coexistent avec les conflits, les concurrence et mettent en jeu divers types de régulation.

Une première est réglementaire. Elle spécifie plus ou moins les rôles voire les marchés des uns et des autres et ceci au niveau national comme au niveau européen. La deuxième est liée aux marchés et à la position dominante de certains professionnels ou de certains types d'entreprises dans certains segments de marchés (produits) ou d'activités. La troisième dimension est culturelle et formalise des traditions d'interventions, des perceptions de rôle, des images guides qui contribuent à définir des positions, des attentes de rôle et des structures de coopérations.

Décrypter ces formes de régulation entre acteurs oblige à se centrer sur les stratégies des organisations professionnelles, sur leurs négociations avec les autorités publiques (administrations de tutelles), sur leur lobbying. Dans d'autres secteurs, on parle de relations professionnelles pour traduire cette manière de gérer les activités, des emplois ou des politiques de formation (continue). Il y a une dynamique générale de structuration d'un secteur d'activités, ici l'espace bâti et aménagé, dont il importe de saisir les modalités. En d'autres termes, comment s'opèrent par exemple les négociations et les arbitrages entre grands acteurs publics et privés d'un secteur ? Comment certains aspects sont ignorés dans certains pays et mis sur l'agenda des négociations dans d'autres. D'ailleurs, on voit aussi comment peuvent se positionner de nouveaux arrivants soit au travers de spécialités créées ou de la mise en œuvre d'organismes régulateurs au niveau national voire international qui identifient les savoirs et partagent les prérogatives (les Organismes Professionnels de Qualification par exemple). Quel est le poids réel des procédures de qualification, de certification ou de normalisation dans l'ordonnement des savoirs d'experts ?

Formes pratiques de la coopération et management

Il est rare qu'une seule unité organisationnelle (une entreprise, une société, une institution) soit capable, du moins en France, de mobiliser en son sein toutes les spécialités, tous les experts requis dans la production urbaine ou architecturale. Il se met en place ainsi diverses chaînes professionnelles qui articulent de multiples experts et organisations. On peut déjà identifier plusieurs types de mises en actions communes.

La plus classique est l'intégration fonctionnelle dans une même structure de plusieurs services ou spécialités. Une autre forme de travail en partenariat est la création de réseaux entre plusieurs entités professionnelles, réseaux susceptibles de fournir une offre élargie de services ou de l'élaborer (démarche proactive).

On parle d'entreprise virtuelle soutenue d'ailleurs par le partage de nouveaux modes de communication (les EDI, Internet). Une troisième se caractérise comme des chaînes hiérarchiques centrées autour d'une organisation principale et faisant appel à des multiples sous-traitants. Enfin, une quatrième forme de réunion d'expertise est le montage composite. Forme la plus pauvre et la plus aléatoire, elle est critiquée par les professionnels. L'alternative ne se limite pas à l'intégration fonctionnelle et à la coopération concurrentielle.

Les chaînes précédentes s'organisent en priorité chez les prestataires de services externes pour mobiliser les spécialistes adéquats sollicités par les clients. Pourtant, on remarque que ces chaînes s'inscrivent pour partie du côté des clients, décideurs ou maîtres d'ouvrage, pour partie du côté des maîtres d'œuvre.

Une connaissance plus approfondie de ces chaînes permettrait de décrypter leur efficacité en fonction des situations de production. Comment dans de telles chaînes s'articulent compétence individuelle et compétence collective ? Quelle est leur pérennité ? Comment les individus circulent-ils entre différentes structures et modes d'exercice, au sein de différents types de chaînes ? Comment s'opère l'accumulation et la transmission de savoirs et d'expérience ?

Les dispositifs de coopération posent la question du management, cruciale aux yeux de beaucoup d'acteurs. Elle est plus complexe que ne le laisse supposer une analogie avec ce qui se passe dans les systèmes industriels (la situation d'intégration fonctionnelle est celle qui s'en approcherait le plus). La question des écarts entre cultures techniques et professionnelles, mais aussi celle des ruptures de management entre les différentes étapes d'une opération ou les ruptures de niveau, se posent véritablement. La formation à cette compétence n'est pas anodine : elle peut être pour partie intégrée dans les compétences individuelles de chacun et pour partie la propriété exclusive des profils professionnels singuliers. Il y a là un champ d'exploration à approfondir.

Développements technologiques et processus coopératifs

Au regard des développements technologiques, (informatisation, performance accrue des systèmes de communication), les objets et les outils mobilisés ou produits par ces professionnels ont tendance à prendre une place plus forte dans la coordination ou à générer des innovations. Ils contribuent également à faire évoluer les

chaînes professionnelles et les positions et rapports de force entre acteurs. La réflexion sur les instrumentations de la production d'expertises et de la coopération prend des formes variées et convergentes : amélioration des communications, capitalisation des informations (intelligence stockable, répétitive, routinière), développement de multiples mesures, de prototypes ou mises en œuvre de capacités de simulation performantes ; création de systèmes experts, développement des objets intermédiaires support de coopération. Cela pose des questions sur les mécanismes de coopération engagés et le rôle que jouent ces technologies non seulement sur les performances de la coordination, mais aussi sur l'évolution des professionnels (capacité cognitive).

Sens et légitimités de l'action et de l'expertise

Toute expertise et tout dispositif sont situés dans un champ de forces sociales et culturelles qui les produit et les légitime. Parallèlement, l'expertise est sollicitée pour légitimer l'action publique ou privée.

On ne peut ignorer que les savoirs d'experts sont aussi porteurs de visées sociales et politiques et qu'ils n'échappent pas à la construction d'une légitimité. Les multiples controverses, la médiatisation accrue, l'émergence de plus en plus fréquente d'alternatives et de contre-expertises, interrogent cette capacité des savoirs d'experts à s'imposer. Elle interroge également sur leur rôle dans le champ de la négociation politique et sociale.

On se rend compte que les champs d'expertises sont traversés par de fortes oppositions y compris ceux qui semblaient préservés au nom du caractère irréfutable de leur scientificité. De même, on ne peut ignorer les liens passés entre ces experts et des intérêts supérieurs traduits par des liens d'appartenance ou de dépendance. De façon récurrente, l'expertise publique est opposée à l'expertise privée comme l'expertise indépendante est opposée à celle qui est intégrée dans des grands groupes. Sans pour autant tomber dans des schémas mécanistes, il est important de bien saisir cette relation expertise – intérêts pour en saisir la légitimité et pour circonscrire l'aire d'influence des types d'experts et de savoirs. N'a-t-on pas seulement affaire à des légitimités partielles qui se croisent, liées à l'éclatement des savoirs ?

Comment jouent les légitimations croisées des experts et des décideurs ?

Les dispositifs et les processus sont dans le même état de devoir légitimer leur capacité à intégrer, à relayer, à promouvoir, instrumenter ou au contraire à sélectionner, à imposer des points de vue. Toutes les productions architecturales et urbaines posent ces questions dans un contexte de surinformation et de contestation, même très sélective, mais pour le coup très experte. Nous sommes loin des idéologies participatives et pourtant on ne cesse de s'interroger sur la portée sociale et démocratique de nombre de processus de développements urbains et de constructions. Et d'ailleurs, même si on en démontre le bien-fondé, elles sont contestées au nom d'une certaine opacité décisionnelle, mais encore dans la capacité des experts à comprendre toute la portée de décisions qu'ils cautionnent. Sans doute faut-il y voir la perpétuation, au moins dans le cas français, d'un fossé entre ces "experts savants" et ces "profanes ignorants" ?

Les dispositifs de la coopération interprofessionnelle telle qu'elle agit au sein des milieux professionnels qui nous occupent ici sont multiformes et, dans une large mesure, peu connus tant des praticiens que des chercheurs. Nous proposons trois types d'interrogation :

– les cadres structurels de la coopération. Quelle portée ont les cadres réglementaires (missions, contrats, responsabilités, ...) sur les modalités de la coopération ? Comment les concurrences économiques viennent-elles se combiner aux nécessités de la coopération selon les types de marché (privés, publics) ou selon l'importance et la nature du produit (logement, industriel-tertiaire, équipement, infrastructure, ...) ? Comment interviennent sur les modalités de la coopération les référents culturels sous forme d'images, de positions relatives, d'horizons d'attente ?

– une typologie des dispositifs de coopération. De l'intégration fonctionnelle à la coopération ponctuelle d'entreprises co-contractantes en passant par la chaîne de sous-traitance, ou encore par des formes hybrides de ces diverses figures, les dispositifs de coopération sont multiples. Il est intéressant de les identifier, d'en analyser le fonctionnement et de s'interroger par exemple, à leur propos, sur leur pérennité ou encore sur les modalités d'articulation des compétences et des responsabilités individuelles qui y ont cours.

– l'impact des nouvelles technologies de communication sur les coopérations. Comment ces technologies décalent-elles les enjeux de la coopération et le contenu-même des tâches partagées ? Quelles formes de savoir sollicitent-elles, quelles formes de pouvoir génèrent-elles ?

► SUGGESTIONS MÉTHODOLOGIQUES

Nous esquissons ici quelques principes ou indications qui s'inscrivent dans la logique des réflexions engagées. Elles ne ferment aucune possibilité.

Études de cas ou de situations : projets et segments de marché

Il est important de saisir les particularités des situations ou projets observés et de montrer en quoi elles traduisent les mouvements, les catégories d'acteurs ou les processus visés par le programme. Les éléments présentés ici le sont à titre indicatif et ne prennent notamment pas en charge les différences nationales.

Plusieurs problématiques actuelles révèlent de nouveaux aspects de conception ou de production : la mobilité, l'environnement et la durabilité, le devenir des ouvrages et leur réhabilitation, la conception des espaces publics urbains, le renouvellement urbain.

Sur un autre registre, il serait pertinent de mieux sérier dans divers segments de marchés les doubles logiques en œuvre dans la manière dont les experts agissent : la production de série dans le cadre de filières organisées ; la production de prototypes ou d'objets isolés même s'ils incorporent des savoirs standardisés au travers de ses composants. L'innovation et sa diffusion sont particulièrement intéressantes pour comprendre les moments de rupture, source de renouvellement et d'anticipation. On sait que sur ce créneau apparaissent toujours des acteurs ou experts singuliers qui font école par la suite en cristallisant des formes de savoirs.

Conte xtualiser et monter en généralité

Quelle que soit la méthode choisie, les cas ou les situations étudiés, il faut lier ces derniers à des problématiques générales qui justifient les cas ou les situations retenus. Toutes les professions concernées par les activités de conception, les métiers de l'architecture et l'urbanisme ou de la construction s'inscrivent dans une histoire et une structuration de leurs secteurs d'activités. Même de manière partielle, ces déterminations structurelles dans l'organisation des professions sont à intégrer pour asseoir une approche comparative. Certains pourront effectivement se référer directement à cet objectif à partir des travaux réalisés.

Dynamiques relationnelles et objets ou espaces réalisés

Dans nombre de champs d'activités, on a souvent buté sur les relations qui s'établissent entre les différentes configurations relationnelles à l'œuvre et les résultats obtenus en termes d'objets ou d'espaces conçus. En général, ce sont des approches lourdes et délicates en temps puisque les projets peuvent s'échelonner sur plusieurs années. Pourtant, cette démarche est pertinente

pour décoder, sur la base d'études de cas, les formes de savoirs mobilisés, incorporés dans les objets ou espaces produits et négociés. C'est une voie à poursuivre.

La connaissance des acteurs et des logiques de la production architecturale et urbaine doit se développer en cohérence avec celle des caractéristiques formelles, esthétiques et pratiques, symboliques et sociales, des objets ou espaces produits. Cette voie, souvent mise en évidence, reste peu explorée et l'analyse des inter-relations entre les configurations d'acteurs d'une part et les productions qui découlent de leur interaction d'autre part reste embryonnaire. La question se pose tant au niveau urbain, en termes de programmation, de projet, de formes et d'esthétique urbaine, qu'au niveau des typologies et des styles architecturaux. Cela suppose bien sûr de dépasser l'opposition entre une approche qui réduirait l'objet aux conditions sociales de sa production⁶ et une approche intrinsèque de l'objet (dans sa forme, sa matérialité, son usage) qui serait dans l'illusion et l'oubli de son origine⁷. Cette problématique implique non seulement d'analyser les formes d'expression contemporaine de la demande architecturale et urbaine (préoccupations environnementales et patrimoniales ; imposition progressive de la notion de développement durable) mais aussi les transformations progressives des objets au cours des processus de production, de la commande, en passant par les phases de conception et de réalisation, jusqu'à la réception. On voit en effet comment la mise au point progressive des projets est l'occasion de multiples ajustements qui conditionnent en grande partie tant les formes que les doctrines qui les justifient. On peut adopter par rapport aux processus de conception des objets architecturaux et urbains une méthode similaire à celle des ethnologues et sociologues quand ils observent l'élaboration d'objets industriels ; ce sont des approches lourdes dans la mesure où les projets, surtout quand ils sont d'échelle urbaine, peuvent s'échelonner sur plusieurs années, et délicates parce que le chercheur doit se faire accepter dans le milieu qu'il observe. Mais cette démarche est indispensable pour décoder, sur la base d'études de cas, les formes de savoirs mobilisés, incorporés et négociés dans les objets ou espaces produits.

Les réponses doivent faire un point sur l'état d'avancement des connaissances à propos des problématiques théoriques ou dans le domaine empirique choisis. A cet égard les concepts ou notions (professions, métier, compétence, processus, dispositif, configuration...) prises en référence pour analyser les réalités visées doivent être précisées. Elles doivent montrer leur pertinence par rapport aux thèmes de la consultation de recherche.

Pendant la durée du programme, des séminaires seront régulièrement organisés en partenariat direct avec le réseau RAMAU. Les équipes retenues s'engagent à y participer. Les comptes rendus synthétiques de chaque séminaire seront publiés au fur et à mesure de l'avancement des séminaires. Le corpus ainsi constitué servira à définir une stratégie de valorisation des résultats du programme.

6 Passeron (Jean-Claude) *Le chassé croisé des œuvres et de la sociologie* in Raymonde Moulin (dir), *Sociologie de l'art*, La documentation française, 1986.

7 Cette préoccupation des produits n'est pas nouvelle. Elle découle d'un effort de recherche engagé depuis quelques années dans le cadre du programme Euro-Conception du PUCA. Ascher (François), *De nouveaux enjeux pour la recherche ?* in *Les pratiques de l'architecture : comparaisons européennes et grands enjeux*, PUCA, 1998.

Modalités pratiques de la consultation

Composition et démarches attendues des équipes de recherche

Cette consultation de recherche s'adresse à des équipes dont la composition pluridisciplinaire est fortement encouragée (économistes, sociologues, sciences de la gestion, sciences politiques, architectes, aménageurs, géographes, programmistes, urbanistes, ingénieurs etc.). Étant donné les dimensions européennes de certains des problèmes abordés dans cette consultation, les équipes de recherche étrangères sont encouragées à répondre à cette consultation pour autant que les questions abordées permettent d'éclairer certains aspects significatifs de la situation française. On encourage donc les équipes françaises et étrangères à monter des partenariats scientifiques de façon à développer de véritables dispositifs d'études comparatives.

Même si ce n'est pas une obligation, une attention particulière sera accordée aux équipes de recherche étrangères proposant des dispositifs partenariaux s'appuyant déjà sur des sources de financements propres à leur pays d'origine afin que les partenariats scientifiques soient épaulés et renforcés par de véritables partenariats institutionnels et financiers, quelle que soit l'origine, publique ou privée, des fonds apportés.

Le rôle de chacun des intervenants dans la recherche devra être clairement défini dans le dossier.

Les propositions de recherche doivent se positionner par rapport aux thèmes de la consultation. Le découpage thématique proposé ne constitue pas un cadre de référence unique, des analyses et des perspectives transversales pourront être développées.

Les travaux monographiques devront être replacés par rapport à une perspective plus large faisant apparaître leur exemplarité vis à vis de processus ou de phénomènes plus généraux.

Sélection des recherches

Conçue par le réseau RAMAU, cette consultation de recherche est lancée à l'initiative du PUCA en direction de toutes les équipes de recherche publiques ou privées (y compris les bureaux d'études et les diverses équipes de consultants) qui bénéficient d'une expérience dans les domaines convoqués par les thèmes de la consultation.

– Un jury de sélection *ad hoc* sera constitué regroupant des scientifiques, des responsables administratifs et des acteurs opérationnels représentant ou non d'organismes professionnels.

– Les membres du secrétariat scientifique du réseau RAMAU ne feront pas partie du jury de sélection, afin d'ouvrir à tous les membres du réseau qui le souhaiteraient, la possibilité de recevoir un financement au même titre et selon les mêmes conditions que les postulants qui n'appartiennent pas à RAMAU.

– La procédure de classement sera la suivante : tous les projets de recherche feront l'objet d'un préclassement par deux experts du domaine choisis de façon à combiner des évaluations basées sur "l'excellence" (critères académiques) d'une part et la "pertinence" (logique des problèmes) d'autre part. Ce préclassement sera synthétisé et présenté par des rapporteurs du PUCA au jury. Ce dernier sera examiné par les membres du jury qui établiront un classement des projets prioritaires pour un financement éventuel par le PUCA notamment. Les propositions feront donc toutes l'objet d'une triple expertise au moins.

Pilotage du programme de recherche

Le PUCA a confié à Véronique Biau de l'Ecole d'architecture de Paris Val-de-Seine et Guy Tapie de l'Ecole d'architecture et du paysage de Bordeaux, tous deux membres du secrétariat scientifique de RAMAU, la responsabilité de l'animation et de la coordination scientifique du programme de recherche qui sera constitué à

la suite du classement de priorités proposé par le jury. Outre l'établissement d'un bilan scientifique de la consultation, ils auront pour rôle d'animer le séminaire d'accompagnement du programme (capitalisation et synthèses partielles). Celui-ci sera orienté par l'exigence de définir une stratégie de valorisation des résultats du programme afin de les transmettre aux membres de la communauté scientifique et surtout aux différents acteurs opérationnels (politiques, économiques, sociaux ou certains professionnels – architecture, aménagement, ingénierie etc.).

Les équipes retenues s'engagent à participer à ces réunions d'échange et de coordination qui visent à développer convergence et synergie entre les différentes approches.

Le séminaire de suivi permettra d'engager des échanges entre les différentes équipes ainsi qu'un dialogue avec un premier cercle d'acteurs plus opérationnels. Les séances du séminaire seront l'occasion de confronter les méthodes, les problématiques et les premiers résultats des investigations. Ce séminaire d'accompagnement se déroulera une fois le programme constitué et notifié aux équipes retenues, c'est-à-dire au plus tôt à partir du début de l'année 2003.

Sans préjuger ni de son importance, ni de son contenu, on peut estimer qu'il se déploiera durant les années 2003-2004 avec probablement une valorisation intermédiaire en 2004 et un colloque de valorisation "grand public" en 2005. L'ensemble des manifestations effectuées en appui sur le réseau RAMAU, se réaliseront en partenariat avec les structures d'enseignement et de recherche des Ministères de l'Équipement (CSTB) et de la Culture (Ecoles d'architecture et préfiguration de la Cité de l'architecture et du patrimoine...).

Des publications individuelles et/ou collectives seront établies compte tenu des impératifs de la valorisation et de la qualité des productions obtenues.

L'équipe chargée de la mise en œuvre et du *pilotage administratif et technique* de cette consultation se compose de :

– Michel Bonnet

PUCA

Tél : 01 40 81 24 80

Fax : 01 40 81 63 78

e-mail : michel.bonnet@equipement.gouv.fr

– Josette Marie-Jean-Robert

PUCA

Tél : 01 40 81 24 30

Fax : 01 40 81 63 78

e-mail : josette.marie-jean-robert@equipement.gouv.fr

Le *pilotage et l'animation scientifique* du programme seront assurés par :

– Véronique Biau

Ecole d'architecture de Paris-Val de Seine,

41, allée Le Corbusier

92023 Nanterre Cedex

Tél. : 01 47 76 52 52

e-mail : veronique.biau@paris-ladefense.archi.fr

– Guy Tapie

Ecole d'architecture et du paysage de Bordeaux

Domaine de Raba

33405 Talence Cedex

Tél. : 05 57 35 11 00

e-mail : guytapie@club-internet.fr

Planning et modalités des réponses

Le financement des projets sur l'année budgétaire 2002 conduit à fixer la limite d'envoi des propositions au
mardi 2 avril 2002

Les projets pourront être remis sur place à cette date. Le jury de sélection des propositions se réunira à la fin du premier semestre de 2002.

Etablissement des réponses

Les équipes intéressées par cette consultation feront parvenir leur proposition en 15 exemplaires au :
Plan Urbanisme Construction Architecture/Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Consultation "Activités d'experts et coopérations interprofessionnelles"

Madame Josette Marie-Jean-Robert

Grande Arche de la Défense – Paroi Nord

92055 Paris La Défense Cedex

Les dossiers rédigés en français seront constitués au format A4. Ils comprendront :

* Une fiche résumée volante (1 page maximum) portant :

– titre de la proposition

– référence au thème de la consultation,

– désignation et adresse de l'équipe candidate,

– nom, qualité, adresse postale et électronique, téléphone et fax du responsable mandataire de l'équipe,
– composition de (ou des) équipe(s) et qualité de ses membres,

– objet de la proposition (résumé d'une dizaine de lignes),

– durée de la recherche,

– estimation prévisionnelle du coût total du projet TTC

* Une présentation de la recherche (10 pages maximum) comprenant :

- la problématique de recherche proposée,
- son positionnement par rapport aux thèmes de la consultation,
- la méthodologie et le déroulement envisagés pour le travail,
- la durée et l'échéancier de la recherche,
- la nature des résultats escomptés,
- l'insertion éventuelle du projet dans un programme scientifique,
- une bibliographie portant sur le sujet proposé.

* Un sous-dossier équipe précisant :

- le statut et la composition de l'équipe en indiquant clairement l'association éventuelle avec d'autres équipes,
- les noms, adresse postale et électronique, téléphone, fax du responsable et des autres membres de l'équipe,
- le temps de recherche effectif prévu pour chacun et leur disponibilité,
- les références scientifiques succinctes des différents membres de l'équipe (travaux et publications),
- la raison sociale, le statut juridique, les n° siren et siret.

* Une estimation prévisionnelle du coût global du budget (HT et TTC) et le montant en Euros de l'aide demandée, avec un devis certifié conforme à la comptabilité du mandataire et un relevé d'identité bancaire.

Le devis estimatif sur papier à entête de l'organisme contractant (calculé en Euros) avec une signature originale sera constitué comme suit :

1. Coûts directs

Salaires (y compris les charges sociales) détaillant le nombre de mois, le coût mensuel ou horaire et le niveau de qualification des personnes à rémunérer.

2. Coûts spécifiques

- Frais de missions (déplacements, séjours)
- Achat de petit matériel- documentation
- Frais de reprographie

3. Coûts complémentaires

- Frais de gestion (% de 1+2)

Total H.T.

T.V.A. à 19,6 % (si assujetti)

Total T.T.C.

Avec la mention "Le présent devis est conforme à la comptabilité analytique de mon établissement".
Signature du Directeur ou du Président

► BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Professions et professionnels

- ABBOTT A., *The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labor*. Londres, Chicago, University of Chicago Press, 1988.
- CHARUE-DUBOC F., dir., *Des savoirs en action*, L'Harmattan, 1995.
- CAHIERS RAMAU n° 1 "Organisations et compétences de la conception et de la maîtrise d'ouvrage en Europe", 2000 – n° 2 "Interprofessionnalité et action collective dans les métiers de la conception urbaine et architecturale", 2001, Paris, Editions de la Villette.
- DUBAR C., dir., *Genèses et dynamique des groupes professionnels*, A. Colin, 1990.
- DUBAR C., TRIPIER P., *Sociologie des professions*. Paris, A. Colin, 1998.
- FRIEDBERG E., *Le pouvoir et la règle : dynamiques de l'action organisée*, Seuil, 1993.
- GADREY J., "La modernisation des services professionnels", *Revue Française de sociologie*, XXXV-2, pp 163-196, avril-juin 1994.
- KARPIK L., "L'économie de la qualité", *Revue Française de Sociologie*, pp 187-211, avril-juin 1989.
- MINTZBERG H., *Le management, voyage au centre des organisations*, Dunod, 1982.
- STROOBANTS M., *Savoir-faire et compétences au travail, une sociologie de la fabrication des aptitudes*, Institut de Sociologie, Université de Bruxelles, 1993.
- DE TERSSA C G. D., s/d, *Les nouvelles rationalisations de la production*, Toulouse, Cepaduès, 1992.
- ZARIFIAN P., *Le modèle de la compétence*, Paris, Liaisons, 2001.

Systèmes de production

- ASCHER F., *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 1995.
- AVRIL B., ROTH, *La promotion immobilière, construire pour autrui*, Presse de l'École des Ponts et Chaussées, 1997.
- BASTIDE C., *Planification urbaine. Orientation bibliographique*, Villes et Territoires, 1993.
- BOBROFF J., dir., *La gestion de projet dans la construction*, Presse de l'École des Ponts et Chaussées, 1993.
- BONNET M., VIVIANE C., RUBINSTEIN M., (Sous la direction de) *La Commande... de l'architecture à la ville*, tomes 1 et 2, Paris, Plan Urbanisme Construction Architecture, 2001.

- BROUSSEAU E., RALLET A., "Efficacité et inefficacité de l'organisation du bâtiment. Une interprétation en termes de trajectoire organisationnelle", in *Revue d'économie industrielle*, n° 74, 1995.
- CAMPAGNAC E., *Les grands groupes de la construction ; de nouveaux acteurs urbains ?* Paris, L'Harmattan, 1992.
- CANTAL-DUPARC M., *Les hommes dans la ville. L'état de l'urbanisme en France et des professions concernées*, 1992.
- CHADOIN O., GODIER P., TAPIE G., *Du politique à l'œuvre, système et acteurs des grands projets architecturaux et urbains*, L'Aube, 2 000.
- CLUB DES MAITRES D'OUVRAGE D'OPÉRATIONS COMPLEXES, *L'aménageur urbain face à la crise de la ville*, Paris, Ed. de L'Aube, 1997.
- DEBAVEYE H., PELLEGRIN F., TERRIN J.-J., *Dix outils pour la qualité d'un bâtiment*, Le Moniteur, 1996.
- DU TERTRE (C.D.), *Travail et productivité dans le bâtiment*, Paris, PCA, 1990.
- ESTINGOY P., RABAT M., *Maîtrise d'ouvrage publique*, Le Moniteur, 1995.
- EVETTE T., LAUTIER F., dir., *De l'atelier au territoire, le travail en quête d'espaces*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- FNAU, *Mutations économiques et développement des villes*, Ministère de l'Équipement, 1996.
- GAUDIN J.-P., *Les nouvelles politiques urbaines*, P.U.F, Que sais-je ?, 1993.
- LES ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE**, n° 44-45, "Pratiques et professions", décembre 1989.
- MARTIN C., *La conception architecturale entre volonté politique et faisabilité technique, le positionnement de l'intervention ergonomique*, ISPED, 1998.
- MASBOUNGI A., dir. ; ROUX J.-M., *Public et privé, quel aménagement pour demain ?* DAU, MATETT, 1995.
- TERRIN J.-J., *Qualité, conception, gestion de projet*, PUCA, 1998.

Architectes

- ABALLEA F., BENJAMIN I., "Évolution de la professionnalité des architectes", *Recherche sociales*, n° 113, janvier-mars 1990.
- ALLEGRET J., BERTRAND R., DEBARRE A., *Offre et demande de nouvelles compétences en architecture*. Paris, Plan Construction et Architecture, 1991.
- BIAU V., *La consécration en architecture ; l'émergence de nouvelles élites architecturales en France*, Thèse EHESS, 2000.

CAHIERS DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE n° 2-3, Métiers et professions, novembre 1999.

CAMUS C., *Lecture sociologique de l'architecture décrite*. L'Harmattan, 1999.

GAUDIBERT F., RINGON G., *Être architecte en CAUE*, MELT, DAU, 1995.

HAUMONT B., *Les architectes et les modifications des pratiques professionnelles : l'insertion professionnelle et les nouvelles formes de pratiques*, MUL/DAU, ADA/GRESA. 1982.

MONTLIBERT DE C., *L'impossible autonomie de l'architecte. Sociologie de la production architecturale*, Presses Universitaires de Strasbourg, 1995.

MOULIN R. et alii, *Les architectes : métamorphose d'une profession libérale*, Calmann-Lévy 1973.

TAPIE G., *Les architectes – mutations d'une profession*, L'Harmattan, Collection Logiques sociales, 2000.

Ingénierie

ALLUIN P., *Ingénieries de conception et ingénierie de production*, PUCA, 1998.

ANNALES DES PONTS ET CHAUSSÉES, n° 72, "Sciences et formation des ingénieurs", 1994.

BAYE E., *L'ingénierie-conseil de prévision et de régulation du trafic en France*, Lyon, Économie et Humanisme, mars 1995.

BOUFFARTIGUE P., "Trajectoire d'entreprise et trajets biographiques. Des ingénieurs face à une rationalisation de leur travail", *Formation-Emploi*, n°55, juillet-septembre 1996.

CHAUVIN J.-M., "Recréer la maîtrise d'œuvre", *Politique industrielle*, automne 1987.

DE SZILBEREKY M.I., *L'ingénierie de la construction en France : capacité d'adaptation à l'évolution du marché mondial*, 1998.

FAYOL A., *L'ingénieur entrepreneur français. Contribution à la compréhension des comportements de création et reprise d'entreprise des ingénieurs diplômés*, L'Harmattan, 1999.

GIRE A., BERAUD A., DESCHAMP P., *Les ingénieurs. Identités en question*, L'Harmattan, 2000.

LESPESSAILLES C., MAILLEBOUIS M., BOURACHOT I., LEMENAGER N., *Les ingénieurs : groupe social, groupe professionnel*, Bibliographie, CNAM, 1995.

L'INGÉNIERIE CONCOURANTE DANS LE BÂTIMENT, Synthèse du groupe de réflexion sur le management du

projet, Plan Construction et Architecture, 1996.

NAVARRÉ C., "De la bataille pour mieux produire à la bataille pour mieux concevoir", *Gestion 2000*, n° 6, décembre 1993.

NOYE D., *Développer la valeur des services à l'industrie : 1) La relation prestataire/client, 2) Les certifications*, 1999.

PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE, *Pratiques de projet et ingénieries* (2 tomes). mai 1998.

SYNTEC, *Le marché français des services d'ingénierie et les services intégrés d'ingénierie dans les administrations ou établissements publics*, 1996.

THOENIG J.-C., *L'ère des technocrates : le cas des Ponts et Chaussées*, Ed. des Organisations, Paris, 1973.

TOUSSAINT J.-Y. et YOUNÈS C., éd. *Architecte, ingénieur, des métiers et des professions*. Éditions de La Villette (collection Études et Recherches), Paris, 1997.

VINCK D., *Ingénieurs au quotidien. Ethnographie de l'activité de conception et d'innovation*, PUG, collection "Génie industriel", 1999.

Europe

ARNAUD C., FRADIN C., RYSER J., *Maîtrise d'ouvrage publique dans les pays européens. (Grande-Bretagne, Italie, RFA, Suède)*, Paris, MELATT, 1987.

ATKINS W.S., *International, étude stratégique sur le secteur de la construction*, Bruxelles, Commission des Communautés Européennes, 1987.

BALL, CAMPAGNA C., GIALLOCOSTA A., *Évolution des professions et politiques d'emploi des cadres dans les entreprises de bâtiment en Europe (France, Grande-Bretagne, Italie)*, Ministère du Logement, 1992.

BONNET M. (dir.), *La conception en Europe, bilan, évaluation, perspectives*, Plan Urbanisme Construction Architecture, 1998.

CAMPAGNA C E., *Les grands groupes de construction en Europe*, L'Harmattan- Plan Construction et architecture, 1995.

CAMPINOS -DUBERNET et alii, *Europe et chantiers. Le BTP en Europe : structures industrielles et marché du travail*, Ministère du Logement, 1988.

GODIER P., TAPIE G., "Projets urbains, acteurs et processus : tendances européennes" in *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*, Plan Construction Architecture, pp. 16-66, 1997.

HAUMONT B., BERTHOMIEU B., (Eds.), *Les enjeux européens de la maîtrise d'œuvre*, PCA-CRESSAC, 1994.

LAUTIER F., éd., *Les maîtrises d'ouvrage en Europe, évolution et tendances* ; vol. 4 de : Bonnet (M.), dir., *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*, Paris, PUCA, 2000.

LORRAIN D., STOKER G., *La privatisation des services urbains en Europe*, Paris, La Découverte, 1995.

NOURRISSA T C. (dir.), *L'Europe des architectes : dix ans d'application de la directive 85/384/CEE*, Université Lyon III, 1995.

PROST R., *L'élaboration des projets architecturaux en Europe : Quels systèmes d'action? Les pratiques de l'architecture : Évolutions et tendances*, Plan Construction et Architecture, 1998.

USMANI A., WINCH G., *The management of the design process : The case of architectural and urban projects*, 1993.

VIVINIS M., *La problématique de l'évolution des métiers de l'ingénierie du bâtiment en Europe*, Plan Construction et Architecture, 1993.

Annexe : historique et activités du Réseau RAMAU

► PRÉSENTATION DU RÉSEAU RAMAU

Depuis plusieurs années, des équipes de recherches ont développé leurs investigations sur de nombreux aspects des activités et des métiers de la conception et de la production architecturales et urbaines. Ces travaux ont été notamment soutenus dans le cadre des programmes de recherche du Plan Construction et Architecture : Euroconception, Europan, maîtrises d'ouvrage, séminaires européens ou par celles du PIR-Villes et du Plan Urbain. Parallèlement, la Direction de l'Architecture, en collaboration avec d'autres institutions, a récemment engagé des opérations d'inventaire et d'observation portant sur les situations et les flux des professionnels participant des activités de conception et de production architecturales.

C'est dans ce contexte qu'a été créé en 1998 le réseau RAMAU (Réseau Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme), appuyé principalement par le Plan Urbanisme Construction Architecture et par le Bureau de la Recherche Architecturale et Urbaine (Ministère de la Culture), et aussi par le Ministère de la recherche et le Secrétariat d'Etat à l'industrie. C'est un réseau habilité de la recherche architecturale et urbaine, dans le cadre des procédures nationales d'évaluation de la recherche architecturale.

RAMAU a l'ambition de concourir à la pérennité et au développement du milieu de recherche qui s'est constitué, et de créer un centre de ressources documentaires et d'échanges, notamment sur internet, pour tous ceux qui, à un titre ou à un autre, dans les administrations, les activités professionnelles, la recherche, participent des réflexions et des actions de conception et de production architecturales et urbanistiques en France et en Europe.

La réponse favorable des milieux concernés à ces propositions s'est concrétisée lors de la journée de fondation du réseau le 11 décembre 1998 qui a réuni 27 personnes (partenaires institutionnels et professionnels, chercheurs) et a permis de choisir les axes thématiques prioritaires et

d'organiser le travail des membres du réseau. Les premières rencontres du réseau ont eu lieu les 27 et 28 mai 1999 et ont réuni 68 personnes. Les secondes, les 28 et 29 septembre 2000 ont réuni 72 personnes.

Le réseau RAMAU rassemble actuellement, outre les partenaires institutionnels et professionnels, une quarantaine de personnes. Quatorze équipes de recherche françaises (dont les UMR 7543, 7544, 5600 et plusieurs laboratoires du CNRS) et sept équipes de recherche européennes y sont présentes, ainsi que cinq bureaux d'études privés. Environ 170 personnes ont participé aux activités du réseau et sont tenues régulièrement informées de toutes ses activités.

Contact :
Tête de réseau
LET, EAPLV
144, avenue de Flandre
75019 Paris
Tél. : (33) 01 53 72 84 64 et 65
E-mail : ramau@archi.fr
Internet : www.ramau.archi.fr

► ORIGINE ET STRUCTURE DU RÉSEAU

En février 1998, les trois équipes de recherche à l'initiative du réseau (ARD, Ecole d'architecture et du paysage de Bordeaux, CRESSAC, Ecole d'architecture de Paris La Défense et LET, Ecole d'architecture de Paris La Villette) ont proposé au Plan Construction et Architecture et au Bureau de la Recherche Architecturale un projet de constitution d'un réseau de recherche et d'information sur les activités et les métiers de la conception et de la production architecturales et urbaines.

Cette proposition visait (d'abord sur une base française à élargir rapidement à la dimension européenne), trois objectifs fondateurs :

- *“conforter la structuration et l’organisation, déjà avancées mais encore fragiles, d’un milieu de recherche et donner des conditions favorables à la poursuite du travail engagé dans ce domaine de recherche ;*
- *“assurer les relations nécessaires entre les dispositifs d’information et d’observation des activités et des métiers de l’architecture et de l’urbain mis en place par l’administration et la communauté scientifique concernée ;*
- *“former une unité de services documentaires et informationnels en direction des administrations (locales ou centrales), des chercheurs professionnels et des professionnels engagés dans la conception et la production architecturales et urbaines”.*

A la suite d’un certain nombre d’échanges, le Plan Construction et Architecture ainsi que le Bureau de la Recherche Architecturale, se sont engagés à le soutenir et à aider sa mise en place et son développement.

Une structure de fonctionnement du réseau a été mise en place au printemps 1998, composée de :

- Un secrétariat, formé par les trois équipes à l’origine du réseau : ARD de l’Ecole d’Architecture et du Paysage de Bordeaux, Cressac-Louest de l’Ecole d’Architecture de Paris La Défense et LET de celle de Paris la Villette qui est tête du réseau⁸.
- Un conseil scientifique, composé de représentants des organismes de tutelle, de scientifiques et de professionnels ainsi que du secrétariat.
- Un collectif de chercheurs. Celui-ci n’est pas formalisé, sa liste est appelée à croître avec le développement du réseau, et à associer des chercheurs étrangers de différents pays d’Europe.

Une première réunion de ces trois composantes, en juin 1998, a fixé les principales orientations d’études et d’actions à entreprendre.

► FONDATION ET ÉLARGISSEMENT DU RÉSEAU

La base première du réseau est constituée par les chercheurs intéressés issus des équipes ayant participé aux différentes actions de recherches lancées par le Plan Construction et Architecture et soutenues par le Bureau de la Recherche Architecturale dans le domaine qui est le sien.

Si le démarrage du réseau a été annoncé à diverses reprises dans des réunions de chercheurs, il n’a pas été jusqu’ici l’objet d’une demande d’adhésion formelle auprès des chercheurs de ces équipes qu’il est susceptible d’intéresser.

La première action organisée était destinée à la fondation officielle du réseau le 11 décembre 1998 lors d’une journée inaugurale de travail avec les membres du réseau.

Cette action avait pour objectif de faire connaître l’existence du réseau auprès de chercheurs a priori concernés, de leur proposer une participation active à la fondation et de commencer auprès d’eux un repérage des acquis, des moyens d’information et de documentation disponibles ainsi que des besoins en matière de recherche et d’information.

Une trentaine d’équipes ayant participé aux actions de recherche évoquées ci-dessus ont été invitées à participer à la réunion de fondation du réseau. Un questionnaire leur a été adressé pour alimenter l’unité de service documentaire sur internet. Par ailleurs, le travail documentaire engagé a été poursuivi, afin de pouvoir présenter et rendre aisément disponibles les résultats de la recherche dans le domaine du réseau.

Dans un second temps, ce travail, dans sa triple dimension de repérage de l’existant, de recueil documentaire et d’élargissement du réseau, a été poursuivi dans trois directions :

- Auprès d’équipes et de chercheurs n’ayant pas jusqu’ici participé aux actions de recherches précédemment évoquées, mais dont les thèmes et travaux intéressent le domaine du réseau : c’est en particulier le cas pour les chercheurs de disciplines peu touchées par les actions du PUCA ou du BRA ; cela suppose notamment une coopération de tous les membres du réseau pour aller au-delà de leurs milieux habituels.
- Auprès d’équipes et de chercheurs d’autres pays d’Europe : certains d’entre eux sont déjà connus pour avoir collaboré avec des équipes françaises ; d’autres sont à rencontrer afin de donner une assise moins étroitement française au réseau.
- Auprès des professionnels du domaine et, notamment, des différentes organisations et institutions qui les réunissent.

8. ARD : “Architecture, recherche, didactique”, équipe de recherche habilitée par le BRA, dirigé par Guy Tapie ; Cressac-Louest, “Centre de recherche sur les sciences et les savoirs de l’architecture et de la conception”, équipe de recherche habilitée par le BRA et membre de l’Unité Mixte de Recherche (CNRS, Université, Ecoles d’Architecture) : “Laboratoire des organisations urbaines : espaces, sociétés, temporalités”, dirigé par Bernard Haumont ; LET : “Laboratoire espaces-travail”, laboratoire de recherche habilité par le BRA, dirigé par Thérèse Evette.

Le réseau s'est élargi au cours de l'année 1999 à l'occasion des rencontres de mai 1999 et de la préparation des rencontres de septembre 2000 et mars 2002.

► ÉLABORATION D'UN PROGRAMME COLLECTIF D'ACTIONS DE RECHERCHES

RAMAU est avant tout un réseau de chercheurs. Sa première priorité est donc de contribuer :

- à la construction d'un milieu de recherche à l'intérieur duquel circulent informations thématiques et intentions, ouvert aux préoccupations émanant des acteurs sociaux, capable par ses débats d'induire des orientations pouvant fonder un programme collectif d'actions de recherches, puis – mais cela ne peut venir qu'ensuite – de s'en approprier les résultats dans des discussions qui nourrissent le travail de chacun et favorisent des synthèses.
- à la diffusion des résultats de la recherche auprès des milieux professionnels, des organismes de formation et des administrations et organismes publics concernés ;
- aux échanges entre les milieux de recherche publics et privés dans le domaine.

Ceci a été développé au travers d'activités d'échange, de réunions de travail et de séminaires en 1998-1999 et 2000 et le sera en 2002 dans une dimension plus européenne.

L'échange entre chercheurs est ouvert aux professionnels et se structure autour de deux types d'actions : programmation de recherches, capitalisation et diffusion. Ces deux types d'action sont pris en charge par des groupes de travail permanents sur les thèmes prioritaires définis par le réseau.

► PROGRAMMATION DE RECHERCHES

Année 1999

Plusieurs thèmes prioritaires sont ressortis des interventions et discussions de décembre 1998 :

- les noyaux de compétences et les processus de coordination
- La nouvelle situation européenne, comparaisons
- La notion de service

Pour 1999, le travail a été engagé sur les deux premiers thèmes :

- les compétences et les processus de coordination ou de régulation pour l'ensemble de la chaîne productive (de la conception à la gestion), dans la triple dimension architecturale, constructive, urbaine ;
- La question de l'intégration européenne et des comparaisons entre situations nationales.

Deux groupes de travail "Compétences" et "Europe" animés par le secrétariat du réseau ont été créés, réunissant des membres du réseau et d'autres partenaires.

L'activité du réseau en 1999 (et notamment du secrétariat) a été consacrée également au développement du centre de ressources (Unité de service) sur le site internet de RAMAU en relation avec les membres du réseau. La production d'information sur ce site, outre le repérage des sources d'informations dans le domaine du réseau, donne la priorité au traitement documentaire des thèmes des groupes de travail "Compétences" et "Europe". Le site a été ouvert au public en mai 1999.

Enfin, l'activité de l'année a renforcé les liens avec les équipes européennes notamment en Grande-Bretagne. Les premières rencontres RAMAU "Organisation et compétences de la conception et de la maîtrise d'ouvrage en Europe" ont eu lieu les 27 et 28 mai 1999 à l'École d'architecture de Paris-La Villette.

Le thème fédérateur issu des travaux de l'année 1999 est celui de l'interprofessionnalité, de ses conditions et de son évolution en France et en Europe. Il a été traité à partir des recherches et expériences de références des membres du réseau, en faisant appel à d'autres experts.

Année 2000

Les deuxièmes rencontres du réseau sur "L'interprofessionnalité" ont eu lieu les 28 et 29 septembre 2000 à l'École d'Architecture de Paris-La Villette. Dans ce champ encore très vaste, ont été proposés trois regroupements qui ont été travaillés en ateliers pour la préparation des rencontres. Ce sont :

- Champ urbain/ champ Bâtiment,
- Les Partenariats,
- Les Services.

Les comptes rendus de ces trois ateliers ont permis d'élaborer le programme des journées de septembre dont l'objectif était double. D'une part, il s'agissait de poursuivre la dynamique de rencontres interdiscipli-

naires et interprofessionnelles qui sont une des raisons d'être du réseau en travaillant ensemble sur ces questions. D'autre part, ce travail devait préparer une "plateforme programmatique de recherche" qui puisse être proposée à des organismes susceptibles de s'en saisir et/ou de le financer en tout ou en partie. Une réunion tenue en février avec des membres du Plan Urbanisme Construction Architecture et de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine a précisé ce double objectif et des conditions possibles pour l'atteindre.

Un appel à contribution a été envoyé à l'ensemble des participants aux activités du réseau. Sur cette base trois ateliers ont été organisés :

- Coopérations/coordinations
- Confiance et dispositifs de confiance
- Evolutions des compétences et des professions

Les rencontres ont réuni 24 communications émanant des milieux scientifiques, professionnels et institutionnels français et européens.

Année 2001

L'année 2001 a été consacrée, outre à l'élaboration de la proposition de consultation de recherche soumise au PUCA, à la préparation des troisièmes rencontres du réseau.

Organisées en partenariat avec le CSTB, elles ont pour thème les "Profils professionnels nouveaux ou en évolution dans la commande, la conception ou la réalisation des projets architecturaux et urbains en Europe"

On s'intéresse à la façon dont de nouvelles demandes, situations ou formes d'organisation de projet provoquent l'apparition de métiers nouveaux ou transforment les métiers traditionnels :

- Quels profils professionnels émergent au cours de ces évolutions ?
- Comment les itinéraires ou les carrières ont-ils permis de construire ou de transformer les profils professionnels ?
- Comment les acteurs représentatifs de ces profils se positionnent-ils par rapport aux autres acteurs professionnels engagés dans les projets.
- Comment se concrétisent les partenariats, les coopérations, les réseaux de relations mais aussi comment se redéfinissent les concurrences ?

Le thème choisi pour les rencontres 2002 sera également l'occasion :

- d'orienter ces rencontres sur des aspects plus opérationnels, pour stimuler les échanges entre professionnels et chercheurs

- d'accentuer les échanges avec d'autres équipes de recherche étrangères (Angleterre, Danemark, Autriche, Suisse, Portugal...)

Elles auront lieu les 21 et 22 mars 2002 au CSTB.

CAPITALISATION ET DIFFUSION

Le développement de l'unité de services

Création du site internet : www.ramau.archi.fr

Après une enquête de besoins auprès des équipes de recherche membres du réseau le site internet de RAMAU présente les ressources suivantes :

- des sites documentaires et d'information (documentation, sites de veille concernant les institutions ou les professions) ;
- des sites concernant les activités et les métiers (agences et bureaux d'architecture, acteurs du logement social, entreprises du Bâtiment, prestataires de services, promoteurs, etc.) ;
- des sites concernant la recherche et la formation (institutions universitaires, écoles, laboratoires de recherches, bureaux d'études, formation professionnelle) ;
- des sites européens (pour l'instant en Allemagne, Pays-Bas et Royaume Uni seulement).

Tout ceci est aujourd'hui en développement : des enrichissements seront apportés, des choix réalisés, de nouvelles rubriques ouvertes.

Parallèlement, une autre tâche a été entreprise, d'exploitation des données bibliographiques dans une perspective orientée par les thèmes du réseau.

Le programme de travail comporte notamment :

- l'approfondissement des recherches de site, en France et en Europe ;
- l'avancement de l'étude d'analyse documentaire à partir des notices retenues sur les thèmes prioritaires du réseau ;
- le développement du site notamment en direction des sites européens.

Développement

A plus long terme, les mêmes préoccupations demeureront. Pour pouvoir jouer son rôle, le site doit en effet être sans cesse enrichi, réorganisé, rendu plus cohérent avec les besoins des publics qu'il veut servir. En particulier, et sans préjuger d'autres développements dont l'évolution du réseau pourrait faire surgir la nécessité, seront poursuivis :

- la mise à jour des sites ;
- la veille scientifique ;
- l'exploitation de données bibliographiques de diverses origines ;
- les échanges d'informations avec les institutions, les chercheurs, les professionnels, les institutions de formation ;
- la mise à jour d'un agenda d'événements concernant le réseau, que ce soit directement ou de façon plus lointaine.

Diffusion régulière des nouveautés du site

Le réseau diffuse par mail les nouveautés introduites sur le site : annonces, informations et documents en ligne communiqués par les membres, parutions liées aux thèmes du réseau.

Les publications

- Cahiers RAMAU : publications des rencontres annuelles du réseau aux éditions de La Villette :
- La première parution consacrée aux rencontres de mai 1999 : Cahiers RAMAU n° 1, *Organisations et compétences de la conception et de la maîtrise d'ouvrage en Europe*, 2000
- La seconde consacrée aux rencontres de septembre 2000. Cahiers RAMAU n° 2 : *Interprofessionnalité et action collective dans les métiers de la conception*, 2001
- Bulletin d'informations RAMAU : Page d'information sur les activités RAMAU au fur et à mesure des activités.

ORGANISATION DU RÉSEAU

Elle est actuellement composée d'un secrétariat : Véronique Biau, CRH-CRESSAC, Thérèse Evette, LET, Bernard Haumont, CRH-CRESSAC, François Lautier, LET, Guy Tapie, ARD, d'un conseil scientifique et d'un collectif de chercheur. Le LET est tête de réseau (responsable Thérèse Evette et François Lautier).

Cette organisation est susceptible de modifications au fur et à mesure du développement du réseau RAMAU et de l'investissement progressif de personnes et d'équipes. La composition du conseil scientifique a ainsi légèrement évolué pour tenir compte de l'élargissement des domaines du réseau à l'ingénierie (partenaires institutionnels et représentants de la communauté scientifique).

La formalisation de l'organisation du réseau est en projet. Le dispositif des GIS ainsi que d'autres formules sont en cours d'étude.

Le réseau RAMAU a différents types de partenaires :

- des partenaires institutionnels qui participent à son financement : le Plan Urbanisme Construction Architecture et la Direction de l'Architecture et du Patrimoine ;
- des partenaires institutionnels qui ont apporté leur soutien et leurs conseils à la création du réseau ou qui l'ont rejoint lors des premières rencontres organisées en mai 1999 :
 - le Ministère de la Recherche,
 - le Ministère de l'industrie
 - l'Observatoire de la fonction publique territoriale
- des partenaires privés, industriels ou association :
 - GTM Construction
 - Association Architecture et Maîtres d'Ouvrage – AMO

L'ensemble de ces partenaires est représenté au sein du Comité Scientifique.

*Atelier Qualité Urbaine et Architecturale
Consultation de recherche*

Activités d'experts et coopérations interprofessionnelles

Le Plan Urbanisme Construction Architecture, s'appuyant sur les réflexions du réseau RAMAU propose à l'ensemble des chercheurs et des équipes de recherche intéressées d'étudier les dispositifs d'expertises interdisciplinaires (l'interprofessionnalité) activés à propos de la programmation, la conception, la réalisation de bâtiments ou d'aménagements urbains du plus simple au plus complexe, selon deux axes thématiques prioritaires :

- les acteurs professionnels : profils, mode d'exercice, dynamiques collectives ;
- coopération interprofessionnelle et dispositifs partenariaux.

L'étude de ces dispositifs socio-techniques portant sur des espaces d'échelles variables constitue un révélateur privilégié non seulement des enjeux et des difficultés propres à la coopération interprofessionnelle, mais permet également de mettre en évidence les relations du politique à la production et à la gestion de l'espace urbain, donc à la genèse de la ville.

- Réponses reçues jusqu'au mardi 2 avril 2002 (dernier délai)
- Sélection des propositions de recherche : juin 2002

Le texte de la consultation est consultable sur le site internet RAMAU :

www.ramau.archi.fr

et sur celui du ministère de l'Équipement :

www.equipement.gouv.fr

Contact (PUCA) : *josette Marie-Jean-Robert*

e-mail : Josette.Marie-Jean-Robert@equipement.gouv.fr

PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE

Grande Arche de la Défense – Paroi Nord

92055 La Défense Cedex

Téléphone : 01 40 81 24 30

Télécopie : 01 40 81 63 78



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Équipement,
des Transports
et du Logement